

Semaine de la SSMG

COUP DE CŒUR POUR LES SUJETS LIÉS AU SAVOIR-ÊTRE



La dernière semaine du mois d'avril, 176 médecins généralistes ont participé à la Semaine de la SSMG en Slovénie. Yves GUEUNING, organisateur de l'évènement avec Giuseppe PIZZUTO et Guy HOLLAERT, nous fait vivre en image cette semaine placée sous le signe d'échanges d'expérience.

Émotion



Cette année, il y a eu moins de participants, notamment à cause du choix du programme un peu atypique avec des sujets axés principalement sur le savoir-être. Nous avons donc été agréablement surpris de constater qu'un grand nombre de congressistes nous ont fait part de leurs louanges et ont manifesté leur contentement par rapport aux thématiques abordées. Ils ont apprécié de livrer leurs émotions et parler de leur vécu en sortant des sentiers battus de la médecine organiques pure et dure.

Ateliers adaptés à nos besoins



Six orateurs sur huit étaient issus de la médecine générale. Aucun n'a démérité. Ils connaissent nos besoins et ont adapté leur formation en fonction. Nous avons découvert

Geneviève HEINTZ qui nous a transmis de manière pratique son savoir en matière d'allaitement.

Jean-Baptiste LAFONTAINE a animé un atelier sur l'addiction avec un humour qui n'est pas étranger au plaisir que nous y avons pris.

Thomas ORBAN, notre président, a été fortement apprécié avec son atelier EBM sur la dépression.



Des techniques pour améliorer le confort de vie de nos patients en fin de vie nous ont été transmises.



Nous avons aussi appris à annoncer une mauvaise nouvelle et à prévenir le burnout du médecin généraliste. Nous avons échangé avec des experts sur la manière d'améliorer la prévention en matière d'environnement de la femme enceinte et du nourrisson. Sans oublier la sensibilisation à une prise en charge précoce des lésions dermatologiques à haut risques.

Convivialité



Les participants ont apprécié de venir pour la première fois ou bien de redécouvrir cet hôtel où nous étions déjà rendus. Au bord d'une digue avec la possibilité de se promener le long de la mer, nous avons pu profiter de l'environnement pendant nos temps libres. Au choix: tennis, vélo, visite de Ljubljana, de la région de Bled en moyenne montagne, de Trieste en Italie, de la Croatie, etc. Même si nous avons eu quand même à certains moments de la pluie, le soleil était dans nos cœurs.

À la Semaine de la SSMG on fait de la formation continue non-stop... Même durant les heures de détente !



Natasha De Boeck

LA SSMG VOUS AIDE À BÉNÉFICIER D'UNE PRIME IMPULSEO !

Qu'ils travaillent seuls ou en groupe, les médecins généralistes peuvent bénéficier d'une prime Impulseo pour le recours à du télésecrétariat ou à du personnel administratif. Ils peuvent aussi bénéficier d'une prime à l'installation sous certaines conditions. La SSMG, structure d'appui pour Impulseo, aide les médecins généralistes à introduire leur demande et ce depuis plus de six ans.

Prime à l'installation

Impulseo I est une intervention financière pour l'installation des médecins généralistes. Cette intervention consiste en une prime de 20 000 € en Wallonie et 25 000 € en Région bruxelloise pour les nouvelles installations dans certaines zones qui connaissent une pénurie de médecins généralistes (Liste consultable sur le site de la SSMG).

Les médecins généralistes qu'ils soient indépendants ou salariés peuvent obtenir la prime. Cette aide permet de financer les investissements matériels et immatériels nécessaires pour lancer le cabinet. À noter que la prime est imposable à 16,5%.

En ce qui concerne les conditions, il faut déjà être installé pour faire la demande ou du moins avoir déjà acheté/loué le bâtiment. Il faut également rester installé durant 5 ans dans une zone en pénurie (sinon il faudra effectuer un remboursement au prorata du nombre d'années écoulées).

Enfin, les médecins qui le désirent ont la possibilité de bénéficier d'un accompagnement gratuit d'une durée de 18 mois au cours duquel nous nous rendons dans votre cabinet pour répondre à vos différentes questions liées à l'installation.

Impulseo II-III

Impulseo II-III permet aux médecins généralistes de récupérer une partie des charges relatives à l'engagement d'une employée administrative ou d'un télésecrétariat (agenda en ligne obligatoire). Impulseo II et III a pour principaux objectifs de rendre la médecine générale plus attractive et d'améliorer la qualité de vie et la qualité de travail des médecins généralistes.

Période concernée

Les demandes pour Impulseo II et III sont toujours introduites pour l'année précédente. La SSMG introduit donc pour le moment les demandes pour les coûts engendrés lors de l'année 2016. Les demandes relatives aux dépenses de 2016 devront être envoyées entre le 1^{er} janvier et le 26 juin 2017 pour la Wallonie et le 25 septembre 2017 pour la Région de Bruxelles-Capitale.

Montant octroyé

Le montant de l'intervention pour Impulseo II-III équivaut à la moitié du coût global réel. Cependant, un montant maximum ne peut pas être dépassé. Pour le recours à un employé administratif, le montant maximal équivaut à 6300,27 € par an en Wallonie (3619 € en Région bruxelloise) par médecin généraliste pour au moins 1/3 temps. Le personnel administratif ayant un statut d'indépendant n'est pas pris en charge par Impulseo.

Pour les coûts relatifs à du télésecrétariat, cela s'élève à maximum 3474 € par an par médecin généraliste. Il est nécessaire de bénéficier d'un agenda en ligne.

Il est possible de combiner les deux interventions financières (télésecrétariat et employé administratif) mais elles ne sont pas cumulables pour les mêmes périodes.

Conditions générales d'octroi

Plusieurs conditions générales doivent être remplies pour bénéficier d'Impulseo II-III. En plus d'être agréé par l'INAMI, le médecin doit utiliser un dossier médical électronique labellisé. Pour les médecins exerçant en Région bruxelloise, il être inscrit au Réseau Santé bruxellois et avoir publié un SUMHER. Le médecin doit également avoir géré au minimum 150 DMG durant l'année précédant celle pour laquelle l'intervention est demandée. Pour les demandes introduites en 2017 (frais engendrés en 2016), cela concerne les DMG gérés en 2015. Les médecins peuvent contacter l'INAMI afin de connaître le nombre de DMG qu'ils ont gérés cette année-là.

Il y a une exception pour les jeunes médecins généralistes. En cas de demande pour une intervention liée à l'engagement de personnel administratif, le nombre minimum de DMG gérés ne s'applique pas si le médecin a obtenu son agrément en 2015 ou en 2016.

En pratique

La SSMG a acquis une véritable expertise en ce qui concerne Impulseo. Après avoir répondu aux questions des médecins et leur avoir envoyé les différents documents à remplir, la SSMG pré-analyse les dossiers. Elle les introduit ensuite auprès de l'instance concernée.

Les médecins généralistes peuvent consulter le site internet de la SSMG dans la rubrique Recherche/Soutien à la médecine générale. Ils y trouveront toutes les conditions (générales et particulières) ainsi que les différentes informations utiles concernant les différents types d'Impulseo.

Si vous souhaitez obtenir notre aide, contactez Julie Marchal par email (impulseo@ssmg.be) ou par téléphone (02/533.09.89). Mais ne tardez pas pour les demandes Impulseo II-III. La date limite d'introduction des demandes (frais engendrés en 2016) approche à grands pas.

GROUPES OUVERTS

jeudi 8 juin 2017

20 h 30-22 h 30

Où : Namur

Sujet : Nouveautés en dermatologie et impact en médecine générale •
Dr Claire DACHELET

Org. : G.O. de Namur

Rens. : Dr Bernard LALOYX
081/30.54.44

bernard.laloyx@scarlet.be

mercredi 14 juin 2017

20 h 00-23 h 00

Où : Grâce-Hollogne

Sujet : Cancer du côlon :
aspects préventifs •
Dr Luc COLEMONT

Org. : G.O. Groupement des Gén.
de Soumagne et environs

Rens. : Dr Lucille CREUEN
lucille_creuen@hotmail.com

jeudi 15 juin 2017

20 h 30-22 h 30

Où : Soumagne

Sujet : Dermatopathologie :
mode d'emploi •
Dr Marie-Annick REGINSTER

Org. : G.O. Groupement des Gén.
de Soumagne et environs

Rens. : Dr Lucille CREUEN
lucille_creuen@hotmail.com

jeudi 15 juin 2017

20 h 30-22 h 30

Où : Dinant

Sujet : Faire la différence entre
un vertige périphérique ou
central au lit du malade •
Pr Naïma DEGGOUJ

Org. : G.O. Union des Omnipr. de
l'Arr. de Dinant

Rens. : Dr Pierre-Yves DEVRESSE
083/69.97.45
devresse@gmail.com

jeudi 22 juin 2017

20 h 30-22 h 30

Où : Zillebeke

Sujet : Liste START/STOP •
Dr Vincent MOMIN

Org. : G.O. Société des Généralistes
cominois

Rens. : Dr Caroline WOESTYN
056/58.70.28

caro.joe@skynet.be

MANIFESTATIONS SSMG 2017



Programmes et inscriptions : www.ssmg.be, rubrique « agenda »
ou via nos newsletters hebdomadaires

samedi 23 & dimanche 24 septembre

Entretiens de la SSMG (1^{er} WE)

organisés par le pôle « Enseignement » de la SSMG

samedi 30 septembre

Grande Journée « Infectiologie »

organisée par la commission de Charleroi

samedi 7 octobre

Grande Journée MCC

organisée par la cellule Personnes âgées

samedi 14 octobre

Grande Journée / Colloque des Ardennes :

« De la prévention primaire à la prévention quaternaire »

organisée par la commission du Luxembourg

samedi 21 & dimanche 22 octobre

Entretiens de la SSMG (2^e WE)

organisés par le pôle « Enseignement » de la SSMG

samedi 18 novembre

Grande Journée

organisée par la commission de Namur

samedi 25 novembre

Grande Journée « Urgences »

organisée par la SSM-J pour les jeunes MG (assistants en médecine générale ou généralistes installés depuis moins de 5 ans)

HEURES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT SSMG

Du lundi au vendredi, de 9 à 16 heures, sans interruption

rue de Suisse 8, B-1060 Bruxelles
Tél. : 02 533 09 80 • Fax : 02 533 09 90

Le secrétariat est assuré par 3 personnes, il s'agit de :
Thérèse Delobea • Cristina Garcia • Joëlle Walmagh

RÉPONSES AU PRÉTEST !

Réponses prétest p. 6 : 1. Vrai • 2. Vrai • 3. Faux